

En bref

L'essentiel

L'intégrale

## L'éducation au développement durable

Par Marie Musset

Chargée d'études et de recherche à la Veille scientifique et technologique

Depuis les années 70, les programmes français ont connu trois étapes dans l'éducation environnementale : l'éducation à l'environnement (ERE), pionnière et toujours fondatrice, [l'éducation à l'environnement pour un développement durable](#) (EEDD) en 2004, puis en 2007 [l'éducation au développement durable](#) (EDD). Les textes enjoignent « d'inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes ; de multiplier les démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements ; de former les professeurs et tous les personnels engagés dans cette éducation ».

La polysémie du vocabulaire relatif à l'éducation environnementale manifeste la variété des valeurs en jeu. Renoncer à l'idée d'une définition unique permet d'enseigner les trois postures les plus courantes la « croissance verte », la « société renouvelable » et la « sobriété ». Les établissements privilégient des cadres d'actions : l'agenda 21 scolaire, qui met en oeuvre le développement durable à l'échelle d'un territoire, le programme [Éco-École](#) et le projet global d'« établissement en démarche de développement durable » (E3D). L'enseignement agricole français, pionnier du développement durable, est particulièrement engagé. La réussite de l'EDD passe par la convergence entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle.

Pour assurer la généralisation de l'EDD, la formation des enseignants est primordiale. La formation doit tenir compte de la complexité de l'EDD : la variété des approches et des valeurs en jeu exige une formation appropriée (histoire des sciences, philosophie...). La recomposition disciplinaire doit aussi être envisagée pour accompagner le changement d'identité professionnelle demandé aux enseignants.

Il faut apprendre à enseigner la pensée complexe et former aux enjeux des questions socialement vives. Il faut aussi poursuivre la réforme de l'enseignement des sciences, car l'enseignement scientifique et technologique constitue une entrée pertinente pour l'EDD et le courant éducatif **Sciences-Technologie-Société** (STS) est très proche des préoccupations de l'EDD. L'EDD gagnerait enfin à s'ouvrir à toutes les disciplines, à renouveler les pratiques existantes et à inventer de nouvelles co-disciplinarités.

Pour citer ce Dossier :

MUSSET Marie (2010). « L'éducation au développement durable ». *Dossier d'actualité de la VST*, n° 56, septembre.

En ligne : <<http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/56-septembre-2010.php>>.

Ce document est une brève présentation du Dossier d'actualité.

Retrouvez la version intégrale du dossier sur notre site :

<http://www.inrp.fr/vst>, rubrique

Dossiers d'actualité.

### Quelques repères

- En France, 600 écoles élémentaires, près de 250 collèges et 150 lycées ont engagé une démarche Éco-École depuis la rentrée scolaire 2009.
- 6 disciplines participent effectivement à la prise en charge de l'EDD : sciences de la vie et de la Terre, technologie, sciences économiques et sociales, géographie, éducation civique et ECJS ;
- 2 disciplines, mathématiques et français, apportent des outils ;
- Les autres disciplines « pourraient contribuer à l'EDD, mais sont encore peu impliquées » (Vergnolle Mainar, 2009).

INSTITUT NATIONAL  
DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE  
**Veille scientifique  
et technologique**

19, allée de Fontenay  
BP 17424  
F- 69347 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 72 76 61 00  
Fax +33 (0)4 72 76 61 93  
veille.scientifique@inrp.fr